

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## **Fournisseur**

### **IPC**

10, quai Malbert  
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
Tél. 02.98.43.45.44  
ipc@groupe-ipc.com

## **SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société**

### **1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : EASY FIX

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Colle cyanoacrylate semi-gel universelle et rapide

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS**

Voir fournisseur.

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

### **1.5. Autre information**

Réservé à un usage professionnel.

## **SECTION 2 : Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations**

Skin Irrit. 2, H315

Eye Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

EUH202 : Effets néfastes les plus importants : irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations**



**Pictogrammes de danger**

: GHS07

**Mention d'avertissement**

: ATTENTION

**Mentions de danger**

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

**Phrases EUH**

EUH202 : Danger. Adhère à la peau et aux yeux en quelques secondes. Garder hors de la portée des enfants.

**Conseils de prudence**

P261 : Éviter de respirer les vapeurs.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

**IPC**

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 2 : Identification des dangers (suite)

### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

## SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

### 3.2. Mélanges

#### Composition

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 7085-85-0 EC : 230-391-5 REACH : 01-2119527766-29-0012	2-CYANOACRYLATE D'ETHYLE	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335	> 80
CAS : 123-31-9 EC : 204-617-8	1,4-DIHYDROXYBENCENO ; HIDROQUINONA ; QUINOL	Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1B, H317 Eye Dam. 1, H318 Muta. 2, H341 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400	< 0.1
Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16			

## SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime de l'exposition en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Ne pas tirer la peau collée. Retirer tous les vêtements et chaussures souillés immédiatement, à moins qu'ils ne soient collés à la peau. Laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Toute peau collée devrait se décoller soigneusement, de préférence après le trempage dans de l'eau chaude et du savon.

Pour les grands déversements sur la peau, des brûlures superficielles peuvent se produire – traiter en conséquence.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### En cas de contact oculaire

Rincer l'œil à l'eau pendant 15 minutes. Si la paupière est collée et fermée, ne pas forcer l'ouverture.

Couvrir avec une serviette humide imbibée d'eau tiède.

Consulter une aide médicale immédiate.

Garder couvert avec un tampon humide jusqu'à ce qu'il soit complètement décollé, généralement 1 à 3 jours (le cyanocrylate adhère à la protéine de l'œil, ce qui provoque un effet lacrymogène qui facilite le décolllement).

#### En cas d'ingestion

Le produit se polymérise immédiatement dans la bouche, il est donc presque impossible d'avalier, mais il faut être conscient d'un possible danger d'étouffement.

Assurez-vous que les voies respiratoires ne sont pas obstruées. La salive aide à séparer le produit solidifié dans la bouche

Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

#### Après inhalation

Irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine.

L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 4 : Premiers secours (suite)

### Après contact cutané

Les cyanoacrylates polymérisent sur la peau en quelques secondes.  
 Pour les grands déversements sur la peau, des brûlures superficielles peuvent se produire – traiter en conséquence.  
 Irritations et rougeur peuvent se produire.

### Après contact oculaire

Colle les paupières en quelques secondes.  
 Irritations et rougeurs peuvent se produire.

### Après ingestion

Des douleurs et rougeurs dans la bouche et la gorge peuvent se produire. Le produit se polymérise immédiatement dans la bouche, il est presque impossible à avaler. Possible risque d'étouffement.

### Effets différés/immédiats

Les effets immédiats peuvent résulter de l'exposition à court terme.

### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Indications pour le médecin

Des rince œil doivent être présents sur les lieux d'utilisation du produit.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie utiliser : mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche.  
 Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée n'est disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion, peuvent se dégager : des fumées toxiques de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire et des vêtements de protection appropriés pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Evacuer immédiatement la zone.

Marquer les endroits contaminés par des pancartes et empêcher le personnel non autorisé.

Retourner les contenants qui fuient vers le haut pour empêcher la fuite du liquide.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser de la terre sèche ou du sable (ne pas utiliser de chiffons).

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

Ou polymériser lentement avec de l'eau et gratter ensuite.

Éliminer conformément aux règlements locaux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact direct avec la substance.

S'assurer d'une ventilation suffisante sur la zone. Ne pas manipuler dans un espace confiné.

Eviter la formation ou la diffusion de brouillards dans l'air.

L'humidité doit être supérieure à 35 % pour minimiser l'inconfort.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir loin de la lumière directe du soleil.

Conserver le récipient bien fermé.

Garder loin des sources de chaleur et d'allumage.

Il est recommandé pour une conservation optimale un stockage au froid à 8°C.

#### Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

### 7.3. Utilisation finale particulière

Utilisation spécifique : adhésif.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

1,4-dihydroxibenceno ; hidroquinona ; quinol (CAS : 123-31-9)		
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	2
Belgique	Valeur seuil (ppm)	*
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	1
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	*
Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	*
Belgique	Classification additionnelle	-

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Mesures techniques de protection

Assurer une ventilation suffisante de la zone.

S'assurer que toutes les mesures techniques mentionnées dans le § 7 de la FDS sont en place.

#### Protection respiratoire

Un équipement de protection respiratoire sera nécessaire.

Filtre gaz/vapeur, type A : des gaz organiques (EN 141).

#### Protection oculaire

Porter des lunettes avec protections latérales.

S'assurer qu'un outil de bain oculaire est à portée de main.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection en nitrile. Gants Viton.

#### Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Piquante
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: Aucune donnée n'est disponible

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: > 150°C
Point d'éclair [°C]	: > 85°C
Taux d'évaporation	: Négligeable
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur à 20°C	: environ 0.04 mmHg à 25°C
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: environ 1.04
Hydrosolubilité	: Réagit avec l'eau et également soluble dans l'acétone
Coefficient de partage n-octanol/eau	: < 1
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: 1058 cSt
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés comburantes	: Non oxydant
<b>9.2. Autres informations</b>	
COV	: Aucune donnée n'est disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions normales. Se polymérise rapidement à l'eau.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans les conditions normales de transport ou de stockage.

La polymérisation peut se produire sur l'exposition aux conditions ou manières indiquées ci-dessous.

La polymérisation peut être rapide.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, la lumière directe du soleil, l'humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Eau, alcalis, alcools, agents oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former : fumées toxiques de dioxyde et monoxyde de carbone, et oxydes d'azote.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1. Substances

##### Toxicité aiguë

2-CYANOACRYLATE D'ETHYLE (CAS : 7085-85-0)

Par voie orale : DL50 > 5 ml/kg

Espèce : Rat

1,4-DIHYDROXYBENCENO ; HIDROQUINONA ; QUINOL (CAS : 123-31-9)

Par voie orale : DL50 = 150 ml/kg

Espèce : Souris

Par voie orale : DL50 = 720 ml/kg

Espèce : Rat

Par voie cutanée : LDLO = 300 ml/kg

Espèce : Rat

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 11 : Informations toxicologiques (suite)

### 11.1.2. Mélange

Danger	Route	Base
Corrosion cutanée ou irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation	OPT	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique	INH	

#### Contact cutané

Le cyanoacrylate colle en quelques secondes.

Pour les grands déversements sur la peau, des brûlures superficielles peuvent se produire – traiter en conséquence.

Irritations et rougeur peuvent se produire si contact.

#### Contact oculaire

Les cyanoacrylates collent les paupières en quelques secondes.

Irritations et rougeurs peuvent se produire.

Les yeux peuvent pleurer abondamment.

#### Ingestion

Douleur et rougeur dans la bouche et la gorge peuvent se produire.

Le produit se polymérise immédiatement dans la bouche, il est donc presque impossible d'avaler, mais il faut être conscient d'un possible danger d'étouffement.

#### Inhalation

Irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine.

L'exposition peut entraîner une toux.

#### Effets différés/immédiats

Les effets immédiats peuvent résulter de l'exposition à court terme.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### 12.1.1. Substances

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Considéré comme très faible en raison de la polymérisation rapide avec de l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT.

### 12.6. Autres effets néfastes

Ecotoxicité négligeable.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Elimination des déchets

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société d'élimination spécialisée.

Polymérise lentement avec l'eau (10 :01, adhésifs : l'eau).

Le produit durci peut être retiré dans les sites d'enfouissement par des entrepreneurs agréés.

N° code des déchets : 08 04 09

#### Elimination des emballages

Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette(s) sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7/7
	Révision n°: 3
<b>EASY FIX</b>	Date : 29/07/2021
	Remplace la fiche : 16/05/2018
	<b>304460</b>

## SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Non réglementé pour le Transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.2. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.5. Biocide (Règlement (UE) 528/2012)

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.4. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.5. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.6. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

**Régime** : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

**Rayon** : Rayon d'affichage en Kilomètres.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : §2 à 4-6-8-9-11-16

*Fin du document*

IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France